Bulletin du Conseil de la langue française

Volume 15, no 3, novembre 1999

Les langues des communications publiques

Par Paul Béland, chercheur

Un objectif, faire du français la langue des communications publiques au Québec, a suscité la réalisation d'un vaste sondage sur le sujet et a amené l'élaboration d'une mesure synthétique, l'indice des langues d'usage public. Cet indice livre une description de la situation linguistique qui tient compte de l'usage des langues dans un ensemble diversifié d'interactions sociales. Il donne accès à une dimension de la situation linguistique qui, dans sa globalité, a été ignorée jusqu'à maintenant. Étant donné l'orientation de la Charte de la langue française, cette nouvelle approche est nécessaire.

Le sondage a été réalisé en 1997 auprès de quelque 14 000 personnes par le Conseil de la langue française en collaboration avec le Secrétariat à la politique linguistique, l'Office de la langue française, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le ministère de l'Éducation. Les questions portaient sur la langue utilisée lors d'une douzaine d'activités : au travail, dans les commerces, les hôpitaux, les services gouvernementaux, etc. L'indice des langues d'usage public est une synthèse des réponses à ces questions. La publication *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997 : rapport de recherche* présente les résultats. Un rapport synthèse les résume sans entrer dans les considérations d'ordre conceptuel et méthodologique.

LES ESPACES SOCIOLINGUISTIQUES

L'usage du français en public varie selon les régions. Quatre-vingt-sept pour cent (87 %) de la population du Québec parle principalement le français en public (surtout ou presque exclusivement; graphique 1). Ce pourcentage est de 78 % parmi les résidents ...

...SUITE PAGE 2 et 3

Des erreurs typographiques se sont glissées lors du transfert des données dans la majorité des graphiques du texte sur « Les langues des communications publiques » par Paul Béland, chercheur au Conseil de la langue française.

Nous prions les lecteurs de nous en excuser et de remplacer le texte paru dans le bulletin du Conseil de la langue française,volume 15, numéro 3, novembre 1999 par celui-ci.

Il faut noter que la version intégrale de l'étude est disponible sur le site du Conseil (www.clf.gouv.qc.ca) et en copie papier sur demande.

Je vous remercie de votre compréhension.

Nicole Paquin
Responsable des communications

Québec

2007-02885/

Les langues des communications publiques ...suite

...de la région métropolitaine de Montréal, de 71 % parmi ceux de l'Île-de-Montréal. Si on ne retient que les personnes qui parlent presque exclusivement le français, les pourcentages sont respectivement de 82 %, 70 % et 61 %.

L'usage des deux langues, le français et l'anglais, reflète aussi le contexte linguistique régional. Dix-sept pour cent (17 %) des résidents de l'Île parlent le français et l'anglais dans leurs activités publiques, comparativement à 14 % parmi ceux de la région métropolitaine et à 8 % parmi l'ensemble des Québécois (tableau 1). Ces derniers pourcentages sont obtenus en regroupant les personnes qui parlent « surtout le français » et celles qui parlent « surtout l'anglais ».

Graphique 1
Pourcentage de **la population du Québec** selon la langue d'usage public, par région, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

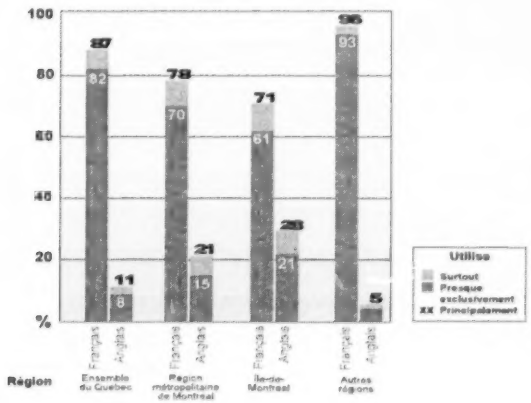

Tableau 1
Pourcentage de **la population du Québec** selon la langue d'usage public, par région, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

	Langue d'usage public					
Région	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	N
Ensemble du Québec	82	5	3	8	1	13 314
Région métropolitaine de Montréal	70	8	6	15	1	10 006
Île-de-Montréal	61	10	7	21	2	7 230
Autres régions	93	3	2	3		3 308

[1]Dans tous les tableaux, les nombres d'observations représentent les nombres avant pondération.

Toutefois, ces informations ne décrivent pas nécessairement de façon adéquate l'usage public des langues par région. Notre perspective est celle de l'usage des langues dans les interactions sociales: les régions devraient donc être définies en fonction de ces interactions. Pour les géographes ou les professionnels de certaines disciplines, l'île de Montréal est une zone pertinente; par contre, est-ce que l'Île-de-Montréal, définie selon des critères géographiques, constitue l'espace sociolinguistique le plus approprié ? En effet, les résidents des villes comme Laval et Longueuil, situées dans la couronne immédiate, contribuent probablement autant à l'usage public des langues dans le centre de l'Île que ne le font les résidents de l'ouest de l'Île.

L'USAGE PUBLIC, L'USAGE PRIVÉ

L'usage public et l'usage privé des langues sont liés sans toutefois correspondre dans tous les cas. Dans la région métropolitaine, 97 % des francophones de langue parlée à la maison utilisent principalement le français en public (graphique 2). Ce pourcentage est de 23 % parmi les anglophones et de 54 % parmi les allophones. Ces deux derniers groupes parlent plus souvent les deux langues, le français et l'anglais : respectivement 26 % et 22 %, comparativement à 9 % chez les francophones (tableau 2). Soulignons que l'usage en public des langues tierces est limité par la rareté des personnes qui les connaissent parmi le personnel des services publics et privés.

L'IMMIGRATION

Le français prédomine parmi les immigrants de la région métropolitaine : 57 % parlent principalement le français en public, 42 % l'anglais. Vingt pour cent (20 %) parlent les deux langues. Ces tendances, prédominance du français et présence marquée de l'usage des deux langues, confirment celles déjà observées en 1993 par Daniel Monnier dans *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones* . Les comportements des immigrants sont cependant diversifiés, ils varient selon leur origine. Quatre-vingt-un pour cent (81 %) des immigrants d'origine latine (de langue maternelle latine ou originaires d'un pays de la francophonie) parlent principalement le français en public alors que 78 % des immigrants d'une autre origine parlent principalement l'anglais en public.

L'ADOPTION D'UNE LANGUE

L'orientation linguistique des allophones de langue maternelle présente un intérêt particulier puisqu'il est possible de comparer la langue qu'ils utilisent à la maison à celle qu'ils parlent en public. Dans la région métropolitaine, 64 % des allo-

Graphique 2
Pourcentage de **la population de la région métropolitaine de Montréal** selon la langue d'usage public, par langue parlée à la maison, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

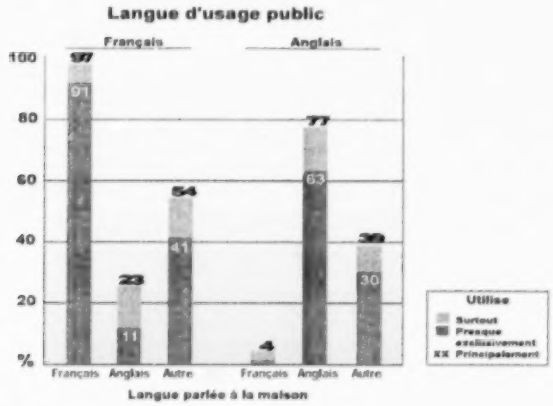

Tableau 2
Pourcentage de **la population de la région métropolitaine de Montréal** selon la langue d'usage public, par langue parlée à la maison, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Langue d'usage public						
Langue parlée à la maison	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	N
Français	91	6	3	1		3 062
Français et anglais	41	21	24	14		121
Anglais	11	12	14	63		3 694
Autre	41	13	9	30	8	3 111
Total	70	8	6	15	1	9 988

phones de langue maternelle parlent leur langue d'origine à la maison (graphique 3), 13 % le français et 23 % l'anglais. Plus de la moitié des allophones (64 %) est donc exclue lorsque la concurrence entre le français et l'anglais est évaluée par la langue parlée à la maison. À l'opposé, 95 % d'entre eux utilisent le français ou l'anglais en public. Parmi ceux-ci, l'usage du français, langue principale, est plus fréquent (52 %) que celui de l'anglais (42 %).

La différence entre l'usage privé et public vient, entre autres raisons, du fait que les données sur la langue parlée à la maison ne retiennent qu'une partie des allophones. Dans cette partie, l'ancienne immigration et leurs enfants, influencés par l'orientation linguistique de leurs parents, sont surreprésentés puisqu'un transfert linguistique est en général un long processus.

L'analyse des transferts linguistiques par période illustre l'importance de ce facteur. Au recensement de 1996, parmi les immigrants allophones de la région métropolitaine qui ont effectué un transfert linguistique, 66 % ont adopté le français s'ils sont arrivés entre 1971 et 1996, comparativement à 27 % s'ils se sont établis avant 1971 .

LA VIE COLLECTIVE

Le dynamisme d'une langue repose sur plusieurs dimensions, entre autres le nombre de locuteurs dans le domaine privé, le nombre de locuteurs dans le domaine public, leur statut socio-économique, la langue des institutions... Une mesure globale de l'usage des langues dans les activités publiques s'impose donc, et particulièrement dans une société où la diversité des langues parlées à la maison s'accroît. L'indice des langues d'usage public ajoute ainsi un élément à la description de la situation linguistique et il rend compte de la participation en français et en anglais des allophones à la vie collective.

Graphique 3
Pourcentage des **allophones de langue maternelle de la région métropolitaine de Montréal** selon l'usage des langues dans le domaine privé et le domaine public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

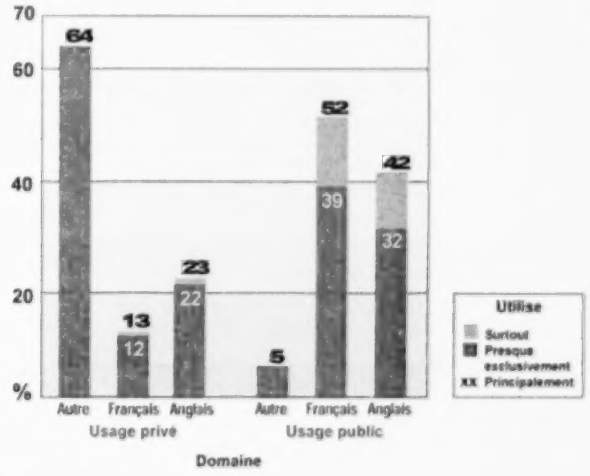

Tableau 3
Pourcentage des **allophones de langue maternelle de la région métropolitaine de Montréal** selon l'usage des langues dans le domaine privé et le domaine public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Langue						
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	N
Langue parlée à la maison	12	1*		22	64	5 442
Langue d'usage public	39	13	10	32	5	5 442

* Ces personnes parlent le français et l'anglais à la maison. Il est impossible de déterminer une prédominance. Sur le graphique, elles sont réparties également entre le français et l'anglais.

[7] Daniel Monnin, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1993, p. 97-103.

[8] Calcul de l'auteur. Source : *Fichier de microdonnées à grande diffusion du recensement de 1996 - Particuliers*, Statistique Canada, 95M0013CB au catalogue, 1999. Réponse unique à la question sur la langue parlée à la maison.

L'abonnement au *Bulletin du Conseil de la langue française* est gratuit; il n'est cependant expédié qu'au Canada.

MONSIEUR ☐ MADAME ☐

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

PAYS _____ CODE POSTAL _____

Cette adresse est celle de :

☐ mon domicile ☐ mon bureau

La présente est :

☐ un nouvel abonnement

☐ un changement d'adresse

☐ une annulation

Champ d'activité ou d'intérêt; je précise s'il y a lieu :

Exemples : Professeur en **philologie**
Journaliste **chroniqueur en économique**

Le Conseil de la langue française est chargé de conseiller la ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française* sur la politique québécoise en matière de langue et sur toute question relative à la langue française au Québec.

Il est formé des membres suivants :

Nadia BRÉDIMAS-ASSIMOPOULOS, présidente
Alexandre STEFANESCU, secrétaire

Nycole BÉLANGER
Chantal BOUCHARD
Énith CEBALLOS
Benoît LAVALLÉE
Robert LÉGARÉ
Bernadette MAUGILE
Henry MILNER
Francine OSBORNE
Alain PRUJNER

Le Bulletin du Conseil de la langue française paraît habituellement trois fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

Graphisme et édition électronique :
EURÊKA Communication Marketing

Impression : Imprimerie Sainte-Croix

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1998 ISBN 2-550-33282-2

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Permanence du Conseil

Secrétariat :
Alexandre Stefanescu, secrétaire
Rosita Harvey, adjointe au secrétaire

Direction des études et recherches :
Pierre Georgeault, directeur

Les services administratifs et de communications:
Denise Arcand, responsable de la gestion
Nicole Paquin, responsable des communications

Adressez toute correspondance à :

Conseil de la langue française
Service des communications
800, place D'Youville 13e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Télécopieur : (418) 644-7654
Téléphone : (418) 643-2740
Courrier électronique: Qué : clfq@clf.gouv.qc.ca
Site Internet : www.clf.gouv.qc.ca

Envoi de publication
Convention No 162349

Québec
Conseil de la langue française